







# Communiqué de presse

## 2ème Rencontre régionale

Le réemploi des matériaux dans le bâtiment « COMMENT PRESCRIRE LE RÉEMPLOI DANS LES MARCHÉS PUBLICS ? »

### Jeudi 28 septembre de 9h à 17h30

Au Conseil régional 17 Bd Trémouille 21000 DIJON

En Bourgogne-Franche-Comté, environ 1,5 million de tonnes de déchets sont produites chaque année par le secteur du bâtiment. Moins de 15% de ces déchets sont recyclés et les déchets non triés représentent également un coût important pour les professionnels. Pour tenter de réduire l'impact environnemental d'une telle quantité de déchets, le réemploi des matériaux de construction est une solution incontournable.

Afin de structurer un écosystème régional favorable à la prévention et au réemploi des déchets du bâtiment, la Région Bourgogne-Franche-Comté a lancé en 2021 un appel d'offres pour une prestation intellectuelle d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage. A travers cette mission, la région Bourgogne-Franche-Comté entend, entre autres, répondre aux exigences du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) et de la Feuille de Route Régionale Economie Circulaire (FREC) Bourgogne-Franche-Comté.

Dans le cadre de cette dynamique régionale, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'ADEME et le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté organisent le 28 septembre une 2ème rencontre régionale dédiée au réemploi dans le bâtiment et à la commande publique intitulée : « COMMENT PRESCRIRE LE RÉEMPLOI DANS LES MARCHÉS PUBLICS ? »

Une 1<sup>ère</sup> rencontre, organisée en 2022, avait permis de mobiliser les différents acteurs du bâtiment et de leur donner envie d'intégrer le réemploi dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Cette 2ème rencontre, qui s'inscrit dans la continuité, vise cette fois à donner les outils nécessaires aux maîtres d'ouvrage et acheteurs publics pour prescrire le réemploi et ainsi stimuler la commande publique. Au travers d'exemples régionaux concrets, de paroles d'experts et de témoignage d'acteurs, cette journée a pour objectif de faire découvrir l'éventail du champ des possibles en matière de réemploi au sein de la commande publique !

03 80 44 34 66

03 81 61 61 08

#### → Au programme : (voir détail du programme en pièce jointe)

9h30 Introduction

**Stéphanie MODDE**, Présidente du Pôle énergie & Vice-Présidente en charge de la transition écologique de la Région Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Luc SAUBLET, Directeur Régional Délégué de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté

- Vers la création d'un écosystème favorable à la prévention des déchets et au réemploi en région : état d'avancement
- Le réemploi dans le bâtiment : de quoi parle-t-on ? Quelles obligations pour les maîtres d'ouvrages publics ?
   Comment le prescrire ?
- Les matériaux de réemploi sont-ils assurables ?
- Table ronde : les études préalables, les marchés de conception, les marchés de travaux

ROGRAMME

En Bourgogne-Franche-Comté, la structuration d'un écosystème favorable à la prévention des déchets et au réemploi dans le bâtiment est en plein développement. Cette 2<sup>ème</sup> rencontre, qui s'inscrit au cœur de la dynamique régionale, vise à donner les outils nécessaires aux maîtres d'ouvrage et acheteurs publics pour prescrire le réemploi.

Au travers d'exemples régionaux concrets, de paroles d'experts et de témoignage d'acteurs, venez vous rendre compte du champ des possibles en matière de réemploi au sein de la commande publique!

Grand témoin de la journée: Elisabeth GELOT, Avocate Associée Droit de l'économie circulaire SKOV avocats

Animation: Fabien DUFAUD, ADEME Bourgogne-Franche-Comté

**9h** Accueil et café

9h30 Introduction

Stéphanie MODDE, Présidente du Pôle énergie & Vice-Présidente en charge de la transition écologique de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Jean-Luc SAUBLET, Directeur Régional Délégué de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté

9h40 Vers la création d'un écosystème favorable à la prévention des déchets et au réemploi en région : état d'avancement

Dominique MARIE, Région Bourgogne-Franche-Comté Lina BOURGEOIS, Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

10h Le réemploi dans le bâtiment : de quoi parle-t-on ? Quelles obligations pour les maîtres d'ouvrages publics ? Comment le prescrire ?

Elisabeth GELOT, SKOV avocats

11h Les matériaux de réemploi sont-ils assurables ?

Pierre-Luc LE GOFF, Alpes contrôles

03 80 44 34 66

03 81 61 61 08

# 13h30 TABLE RONDE : LES 3 ÉTAPES CLÉS DE LA PRESCRIPTION DU RÉEMPLOI Les études préalables I Les marchés de conception I Les marchés de travaux

#### Retours d'expérience et témoignages régionaux

Animation: Elisabeth GELOT, SKOV avocats et Lina BOURGEOIS, Pôle énergie BFC

- Réhabilitation du bâtiment N du site de l'Arsenal (25) Sylvain DOUSSE, Direction régionale académique de l'immobilier BFC & Caroline CHALAMON, Grand Besançon Métropole
- Construction de la Halle sportive de Génelard (71) Eric LIEGEOIS, Architecte DPLG
- Construction de la Recyclerie d'Arc-les-Gray (70) Christophe MAS, SYTEVOM
- Construction de la Recyclerie de Bélieu (25) Gaëlle JOURNOT, Préval
- Démolition de l'immeuble Boutaric (21) Rémi CREVISY, Grand Dijon Habitat
- Réhabilitation du Collège de Saint Gengoux Le National (71) Nadine VERJAT, Département de Saône-et-Loire
- Externat de la Cité scolaire Parc des Chaumes (89) Graziella CARLI, Région BFC

17h20 Conclusion

17h30 Fin de la rencontre



#### **Contacts:**

#### **Dominique MARIE**

Région Bourgogne-Franche-Comté Direction de l'Environnement Chef de projet Stratégie et Plans d'Actions Economie Circulaire 03 80 44 33 75 / 06 33 70 80 16

dominique.marie@bourgognefranchecomte.fr

#### Partenaires de la journée :















#### Contacts Presse